

Mardi, 2 juillet 2013

2013-07-02

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le mardi, deux juillet deux mille treize (02-07-13) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Onil Giguère
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

La séance s'ouvre par la prière récitée par le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° **Adoption du procès-verbal de la réunion précédente ;**
- 4° **Suivi de la réunion précédente (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires ;
- 10° Subvention du Comité de développement ;
- 11° Plainte d'un résident - odeurs des étangs ;
- 12° Fauchage et débroussaillage - Rang 1 ;
- 13° Période de questions ...;
- 14° Pause ;
- 15° Entente pour la fabrication et installation d'une borne d'information (Route des Sommets) ;
- 16° Demande d'une résidente - possibilité d'avoir quelques poules dans le village ;
- 17° Bilan annuel des ouvrages d'assainissement ;
- 18° Demande d'appui concernant le transport des déchets radioactifs liquides sur les routes ;
- 19° Préparation du cahier-souvenir du 150e de la Municipalité de Tingwick - opportunité de féliciter la population pour cet événement ;
- 20° Embauche d'un étudiant ;
- 21° Projet éducatif dans le cadre du Pacte rural ;
- 22° Varia ;
 - 22.1° Présentation des états financiers ;
 - 22.2° Entrepôt d'abrasifs ;
 - 22.3° Marquage pour le stationnement à l'avant du Centre communautaire ;
 - 22.4° Ponceau Rang 8 ;
 - 22.5° Voirie ;
 - 22.6° Statut du Bûcheron ;
 - 22.7° Projet Pacte rural - Marché public ;
 - 22.8° Fossé Rang 4.

201307-118

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel à la condition que le point 22.1
vienne après le point 6 et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance
ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201307-119

Il est proposé par le conseiller Onil Giguère
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201307-120

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière,
déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après
mentionnés.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

LES COMPTES

201300335 = Hydro-Québec : éclairage de rues	236.67 \$
201300336 = Michel Larrivée : 33 h contrat de conciergerie et peinture	495.00 \$
201300337 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	206.32 \$
201300338 = Jeffrey Larrivée : 20 h - pelouse	203.00 \$
201300339 = Michel Larrivée : 26 h contrat de conciergerie	390.00 \$
201300340 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	127.31 \$
201300341 = Michel Larrivée : 10 h contrat de conciergerie	150.00 \$
201300342 = Michel Larrivée : 12 h contrat de conciergerie	180.00 \$
201300343 = Jeffrey Larrivée : 24 h 15 - pelouse	246.14 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE JUIN : 136 758.08 \$
TOTAL DES REVENUS DE JUIN : 13 012.11 \$

201390135 à 139 = Maryse Ducharme : salaire	2 885.25 \$
201390140 à 144 = Dany Guillemette : salaire	2 592.75 \$
201390145 à 149 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 557.00 \$
201390150 à 154 = Sylvie Berthaud : salaire	2 133.05 \$
201300155 à 160 = Jeffrey Larrivée : salaire	1 442.30 \$
201390161 = Claude Blain : rémunération des élus pour juillet 2013	216.89 \$
201390162 = Paul Chaperon : rémunération des élus pour juillet 2013	216.89 \$
201390163 = Adrien Gagnon : rémunération élus pour juillet 2013	216.89 \$
201390164 = Onil Giguère : rémunération élus pour juillet 2013	216.89 \$
201390165 = Stéphane Poirier : rémunération élus pour juillet 2013	216.89 \$
201390166 = Claude St-Cyr : rémunération élus pour juillet 2013	216.89 \$
201390167 = Pierre Therrien : rémunération élus pour juillet 2013	659.45 \$
201300345 = Mégaburo : lecture de compteur	45.06 \$
201300346 = Commission scolaire des Sommets : location locaux et	164.85 \$
201300347 = Bureau en gros : cartouches d'imprimante, post-it	81.93 \$

201300348 = Coop Pré-Vert : scellant silicone, chiffres, manchon acier, couteau, lame	56.12 \$
201300349 = Maryse Ducharme : frais de déplacement, repas, balance pour dépenses congrès de l'ADMQ, réunion Wotton, procédures registre pour règlement d'emprunt	888.02 \$
201300350 = MRC des Sources : service d'inspection (janvier à mai 2013)	4 339.71 \$
201300351 = Régie Intermunicipale Sanitaire des Hameaux : quote-part	2 348.25 \$
201300352 = Pelletier et Picard : travaux le 9 avril - enseigne de la caisse, changer batterie d'alarme au centre communautaire	388.04 \$
201300353 = Pierre Therrien : comp. cellulaire,	25.00 \$
201300354 = Ghislain Richer : joint au centre communautaire	62.50 \$
201300355 = Paradis & Frères A.F.M. inc. : peinture, sous-couche, pinceaux, plateaux de plastic, colle, manchon	355.75 \$
201300356 = La Tribune : avis pour appel d'offres	325.61 \$
201300357 = Coop Ham-Nord : ponceaux, boulons, bois traité, diluant peinture, pinceau, antirouille, asphalte froide, mélange à gazon, peinture	1 105.08 \$
201300358 = Claude Darveau : transport de gravier	328.82 \$
201300359 = Location d'outils Simplex : compacteur sauteur à essence	124.06 \$
201300360 = Excavation Marquis Tardif : terre tamisée	183.96 \$
201300361 = J U Houle : tuyaux	9 705.91 \$
201300362 = Laboratoires d'analyses SM : analyses de laboratoire	71.39 \$
201300363 = Lucie Provost : étiquettes de couleur	7.08 \$
201300364 = Les Services mécaniques RSC : flèche directionnelle, support, réducteur de voltage, antirouille ambre	2 777.25 \$
201300365 = Garage E. Comtois : knob streer pour tracteur à pelouse, vitre pour tracteur	548.84 \$
201300366 = Pneus & mécanique Vachon : pneu (Sterling)	683.95 \$
201300367 = JN Denis : fer carré pour niveleuse	12.69 \$
201300368 = Desroches, Groupe Pétrolier : diesel	2 565.37 \$
201300369 = Robitaille Équipement : pte carbure rotative longue (niveleuse)	1 443.52 \$
201300370 = Sel Warwick : 36 ballots de calcium	16 515.01 \$
201300371 = Air Liquide : gas-ace23 et gas-oxy44	49.19 \$
201300372 = Excavation Jimmy Fréchette : travaux pour la caisse (base de ciment, compactage, etc), travaux pour la municipalité (fissure de solage, pose de drain, compactage, etc.)	3 572.83 \$
201300373 = Aménagement forestier de Wolfe : transport et arbres	54.62 \$
201300374 = Carrière Saints-Marthurs : gravier	2 345.22 \$
201300375 = FM 99,3 Radio Plus B.M.D. : promotions Festival Bûcheron	172.46 \$
201300376 = Odévy (Dave) Fréchette : base pour caisse, sciage, drain	1 644.14 \$
201300377 = Sylvie Berthaud : essence 5 semaines à 25 \$ / semaine	125.00 \$
201300378 = Les Entreprises Yvan Pruneau : voyage à Magog	308.70 \$
201300379 = Roy Fruits et Légumes : arbres et arbustes projet embellissement	707.96 \$
201300380 = Vic Mini-Moteur : filtre à air, filtre à gaz, ouvrage, etc	84.15 \$
201300382 = Ministère du revenu Québec : déductions à la source	2 685.69 \$
201300383 = Agence des douanes et du revenu du Canada : déductions	999.67 \$
201300384 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	344.40 \$
201300385 = Placements MacKenzie : REER	80.00 \$
201300386 = Équipement Sanitaire Cherbourg : lave vitre	57.47 \$
201300387 = Pelletier et Picard : travaux de branchement de l'enseigne de la caisse	274.92 \$
201300388 = Pierre Therrien : frais de déplacement	66.40 \$
201300389 = Action Solutions sans fil : temps d'onde IDN (Inter et Silverado)	56.22 \$
201300390 = Groupe CCL : permis de construction (formulaire et carton)	503.90 \$
201300391 = Paradis et Frères : peinture, ruban, clés	64.53 \$
201300392 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	20.00 \$
201300393 = Dépanneur Gazébof : essence, huile	675.44 \$

201300394 = Coop Ham-Nord : terre	76.37 \$
201300395 = Claude Darveau : transport de gravier	5 791.66 \$
201300396 = Charest International : support pour camion Inter	171.84 \$
201300397 = Gesterra : enfouissement	1 145.17 \$
201300398 = Équipements Sigma : windshield, support, isolation	590.94 \$
201300399 = Michel Larrivée : 10 h contrat de conciergerie (peinture)	150.00 \$
201300400 = Construction Gaétan Brochu : changé 2 fenêtre, refait clabord, main d'œuvre,	5 743.83 \$
201300401 = Serres St-Élie : arbres et vivaces	774.66 \$
201300402 = Denise Sauriol : bassin eau, peinture, pots, tissus	206.99 \$
201300403 = Roy Fruits et Légumes 2012 : salix integra, terre	142.25 \$
201300404 = La Jardinerie F. Fortier : plantes, vivaces, Balconnières	586.32 \$
201300405 = Location d'outils Victo : pompe diesel, boyaux de renvoi 6", succion 6"	391.15 \$
GE Canada : 72 mois – financement camion Inter	3 832.61 \$
	<hr/>
	93 221.61 \$

201307-121 Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

201307-122 Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte le dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil.

Adoptée

SUBVENTION DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

201307-123 Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse la balance de la subvention au Comité de développement pour l'année 2013.

Adoptée

PLAINTÉ D'UN RÉSIDÉNT ODEURS DES ÉTANGS

201307-124 Il est résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la plainte d'un résident concernant les odeurs que dégagent les étangs.

QU'un suivi soit fait dans ce dossier.

Adoptée

**FAUCHAGE / DÉBROUSSAILLAGE
RANG 1**

Les membres du conseil ont discuté de la pertinence de faire débroussailler le Rang 1. Dany Guillemette, employé en voirie, fera une demande auprès des Débroussailleurs GSL pour faire faire une passe de débroussaillage dans le Rang 1.

QUE le Rang 1 soit ajouté à la tournée annuelle de débroussaillage.

**ENTENTE POUR LA FABRICATION ET INSTALLATION D'UNE
BORNE D'INFORMATION (ROUTE DES SOMMETS)**

201307-125

Il est proposé par le conseiller Claude Blain
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte l'entente proposé concernant la fabrication et l'installation d'une borne d'information dans notre municipalité en lien à notre participation à la Route des Sommets ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien s'engage à respecter les implications tel que décrit dans le Protocole d'engagement relatif aux bornes d'information pour la Route des Sommets ;

QUE le maire, Pierre Therrien soit nommé à titre de personne autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires à cette fin.

Adoptée

**DEMANDE D'UNE RÉSIDENTE
POSSIBILITÉ D'AVOIR QUELQUES POULES
EN PÉRIMÈTRE URBAIN**

CONSIDÉRANT QU' une demande a été faite auprès des membres du conseil pour permettre aux personnes qui le souhaitent d'avoir quelques poules en périmètre urbain ;

201307-126

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Onil Giguère
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les membres du conseil n'autorisent pas cette demande étant donné qu'il serait difficile de contrôler le nombre de poules, les odeurs, etc.

Adoptée

BILAN ANNUEL DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

Un retour sera fait dans ce dossier à la prochaine assemblée.

RÉSOLUTION CONTRE LE TRANSPORT DE DÉCHETS RADIOACTIFS LIQUIDES

- ATTENDU QUE** le Department of Energy des États-Unis prévoit transporter par camion 23 000 litres de déchets liquides hautement radioactifs depuis les Laboratoires de Chalk River, en Ontario, jusqu'au site de Savannah River, en Caroline du Sud, en une série de livraisons hebdomadaires réparties sur un an ou plus;
- ATTENDU QUE** ces livraisons pourraient débiter dès le mois d'août 2013;
- ATTENDU QUE** jusqu'à maintenant en Amérique du Nord, personne n'a jamais transporté de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics;
- ATTENDU QUE** la quantité de déchets liquides hautement radioactifs contenue dans une seule cargaison suffit amplement à contaminer l'eau potable d'une ville entière;
- ATTENDU QU'** aucune audience publique d'évaluation environnementale ni aucun autre forum public, au Canada ou aux États-Unis, n'a évalué le risque de ces transports de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics;
- ATTENDU QU'** il n'y a eu aucune procédure publique pour discuter des solutions de rechange à ces transports de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics, comme par exemple la solidification préalable des déchets – alors que c'est pratique courante à Chalk River pour tous les déchets liquides hautement radioactifs produits depuis 2003;
- ATTENDU QUE** les déchets hautement radioactifs sont les produits les plus radioactifs de la planète, créés en irradiant de l'uranium ou du plutonium dans un réacteur nucléaire;
- ATTENDU QUE** les déchets hautement radioactifs émettent un rayonnement si pénétrant et si intense qu'on ne peut les approcher pendant des siècles;
- ATTENDU QUE** la radiotoxicité extrême des déchets hautement radioactifs persiste pendant des millénaires;
- ATTENDU QUE** ces déchets liquides hautement radioactifs proviennent de la dissolution dans l'acide nitrique des déchets solides d'un réacteur nucléaire, ce qui produit une solution très corrosive contenant des dizaines d'éléments radiotoxiques comme le césium 137, l'iode 129 ou le strontium 90;
- ATTENDU QUE** les déchets liquides hautement radioactifs en provenance de Chalk River contiennent une quantité importante d'uranium de qualité militaire (hautement enrichi), soit la même substance qui a servi d'explosif nucléaire pour la première bombe atomique, larguée en 1945;

ATTENDU QUE la principale justification de ces transferts de déchets liquides de Chalk River vers le site de Savannah River serait de débarrasser le Canada du risque de prolifération nucléaire associé à l'uranium de qualité militaire toujours contenu dans ce liquide;

ATTENDU QUE le site de Savannah River est un des endroits les plus contaminés par la radioactivité parmi toutes les installations du Department of Energy reliées à l'armement nucléaire;

ATTENDU QUE le recyclage prévu des déchets liquides de Chalk River au centre vieillissant de retraitement H Canyon de Savannah River créera des risques de sécurité non nécessaires, ajoutera des quantités supplémentaires de déchets hautement radioactifs liquides dans le système de gestion des déchets déjà surchargé de Savannah River et imposera des contraintes budgétaires insoutenables au Department of Energy;

ATTENDU QUE tous les objectifs de non-prolifération associés aux déchets liquides de Chalk River peuvent être atteints en « dénaturant » l'uranium de qualité militaire sur place, à Chalk River, si bien que cet uranium ne serait donc plus un risque de prolifération;

201307-127

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien adopte la présente résolution et qu'elle

1) S'oppose en principe à tout transport de déchets radioactifs liquides sur les routes et les ponts publics, sur toute voie navigable ou par voie aérienne puisque ces déchets peuvent être solidifiés, l'ont déjà été et devraient l'être pour réduire le risque qu'ils ne se répandent dans l'environnement des êtres vivants;

2) Exhorte les gouvernements du Canada et des États-Unis à suspendre le transfert de déchets liquides hautement radioactifs des Laboratoires de Chalk River vers le site de Savannah River jusqu'à la conclusion de consultations publiques approfondies sur l'à-propos et les impacts potentiels des transferts proposés ainsi que sur les autres mesures qui permettraient d'atteindre les objectifs officiels de ces livraisons;

3) Exhorte les gouvernements du Canada et des États-Unis ainsi que ceux de tous les États, provinces et municipalités ainsi que les gouvernements indigènes souverains des nations tribales amérindiennes des États-Unis et ceux des nombreuses nations autochtones du Canada à tout mettre en œuvre pour interdire et empêcher le transport de déchets radioactifs liquides sur les routes et les ponts publics, sur toute voie navigable ou par voie aérienne.

Adoptée

PRÉPARATION DU CAHIER-SOUVENIR DU 150^E DE LA MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Les membres du conseil ne désirent pas publier d'annonce dans le cahier-souvenir du 150^e de la Municipalité de Tingwick.

EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT

201307-128

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien embauche Jeffrey Larrivée pour faire la tonte de la pelouse et autres travaux pendant la période estivale.

Adoptée

PROJET EDUCATIF - PACTE RURAL

201307-129

Il est proposé par le conseiller Onil Giguère
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse la somme de 2 000 \$ à l'École Notre-Dame de Lourdes pour la mise de fond du Projet éducatif présenté dans le cadre du Pacte rural.

Adoptée

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

201307-130

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE les membres du conseil déposent les états financiers 2012 préparé par la Firme Roy Desrochers Lambert sencl.

Adoptée

ENTREPÔT D'ABRASIFS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour la construction d'un entrepôt d'abrasifs ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 4 soumissions ;

201307-131

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE les membres du conseil acceptent la soumission de "Le Groupe Drumco Construction inc.";

QUE les membres du conseil retiennent l'Option 1 au montant de 305 500 \$ taxes incluses.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme, soit autorisée à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée

MARQUAGE POUR LE STATIONNEMENT À L'AVANT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

201307-132

Il est proposé par le conseiller Onil Giguère
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE les employés de voirie soient autorisés à faire le marquage pour le stationnement à l'avant du centre communautaire.

Adoptée

PONCEAU RANG 8

Les membres du conseil ont discuté de la problématique relié à l'installation d'un ponceau dans le Rang 8. Les membres du conseil sont venu à la conclusion qu'il serait mieux d'enlever le ponceau et le remplacer par du gravier 0-4".

VOIRIE

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme, a remis une copie du projet d'entente pour le service de niveleuse. Une copie du document sera envoyé à la Municipalité de Ham-Sud pour que l'entente puisse être signée en août 2013.

STATUT DU BÛCHERON

201307-133

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité demande à Guy Chaperon de réparer et de traiter la statut du bûcheron pour un montant d'environ 250 \$.

Adoptée

PROJET PACTE RURAL MARCHÉ PUBLIC

Madame Audrey Larose demande au maire de vérifier auprès de Julie Coulombe, de la MRC des Sources, s'il manque des documents relativement au projet de Marché public présenté dans le cadre du pacte rural car aucune somme n'a été reçu au 2 juillet 2013.

FOSSÉ RANG 4

Monsieur Dany Guillemette, employé en voirie, ira vérifier les travaux qui devront être exécutés près du 1503 Rang 4.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201307-134

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire